



Havelange, le 31 mai 2016

OHEY - DÉVELOPPEMENT RURAL

Compte-rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural du 24 mai 2016

PARTICIPANTS

Christophe Gilon, Bourgmestre

Françoise Ansay, Echevine du Développement rural, Présidente de la CLDR

Jeanne De Pauw, Charles De Quirini, Marie-Aude Goffin, Olivier Gonne, Paul Guilmot, Pascal Hansotte, Rosette Kallen, Miguelle Lebrun, Yannic Lecomte, Vincent Leemans, Benjamin Mahy, Jacqueline Masson, Clément Moyersoen, Jean-Pol Somville, Nicolas Triolet, Pol Vermeulen et Anne Wéry.

Mélissa Deprez : employée communale en charge du DR

Audrey Wanzoul et Jessica Donati, FRW

Excusés

François Debatty, Michel Dussart, Pierre Halleux, Didier Hellin, Cédric Herbiet, Sabrina Holodiline, Freddy Lixon et Pierre Lhoas et Gérard Melot (démissionnaire)

ABSENTS

Geneviève Culot, Patrick Materne, François-Laurent Duculot, Valérie Grandjean, Céline Hontoir et Xavier Sohet

• Visite des logements créés dans l'ancienne école de Jallet (quelques informations en annexe 1)





• Présentation succincte du projet de réaménagement du presbytère de Jallet (quelques informations en annexe 1)





1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 22 février 2016

Le compte-rendu est approuvé sans remarque.

2. RECOMPOSITION DE LA CLDR

Mélissa Deprez rappelle le nombre de candidats démissionnaires depuis fin 2012 (7+1) et présente les démarches entreprises, à la demande de la CLDR (et depuis la dernière réunion), pour mobiliser la population oheytoise. Suite à l'appel lancé, la Commune a reçu une nouvelle candidature.

La CLDR acte la démission de G. Mélot et la candidature de M. Marbaix (habitant d'Haillot).

L'Echevine suggère de ne pas clôturer l'appel à candidatures en cours, mais bien de le laisser en permanence ouvert aux personnes intéressés à rejoindre la CLDR. Même si la commission est toujours conforme aux exigences du décret DR, on peut toujours viser une représentativité parfaite des milieux socio-économiques et culturels Oheytois! L'accueil de nouveaux membres (idéalement des femmes, des jeunes, des habitants de Perwez, Jallet ou Goesnes) pourrait ainsi avoir lieu et pas forcément après/en remplacement d'un départ d'un membre.

> La CLDR est d'accord avec cette proposition.

Quel est votre avis?

3. COMMENT ACCUEILLIR LES NOUVEAUX MEMBRES ?

Les membres de la CLDR arrêtent en réunion les éléments suivants :

- Prévoir une (re)mise à niveau des membres en présentant (de manière très sympathique et conviviale) le contenu du PCDR et ses avancées. Lors d'une rencontre dans un café par ex...
- Envisager un « parrainage » càd l'identification d'un personne de référence au sein de la CLDR (un ancien membre) qui répondra aux questions que se poserait un nouveau membre, et ce tout au long de l'année, concernant l'ODR, le PCDR et la CLDR (historique, contenu, fonctionnement, ...)
 - ➤ M-A Goffin (et P Lhoas, sous réserve de confirmation) se proposent. Les « marraine/parrain » seront invités à la rencontre de (re)mise à niveau.
- Réaliser un « Kit de départ ». Lors de l'installation de la CLDR en 2010, les membres avaient reçu un classeur reprenant quelques documents synthétiques et récapitulatifs de l'ODR et du PCDR. La liste des multiples abréviations faisait partie de ce kit >>> A refaire pour les nouveaux membres.

4. Quelle communication autour du PCDR?

*Une puce

Au cours de la dernière réunion, la CLDR a choisi une puce pour identifier le PCDR dans l'Inf'Ohey/ sur le site Internet.

Késako ?

Un nouveau sigle apparaît dans le bulletin communal oheytois. Pourquoi ? Pour vous permettre d'identifier rapidement des articles qui parlent de projets inscrits dans le programme communal de développement rural (PCDR). Ces projets vont être mis en œuvre pour développer Ohey pendant 10 ans, avec et pour ses habitants. Plus d'infos sur www.ohey.be.

Pour rappel, il a également été demandé que dans un second temps, de réaliser une deuxième version de cette puce, qui serait utilisée en format plus grand, où il serait indiqué en dessous en toutes lettres «Programme Communal de Développement Rural » (pour les toutes-boîtes, futurs rolls-up et autres supports parlant du PCDR)

*Des articles spécifiques dans le bulletin communal

Des idées d'article pour les prochains Inf'Ohey ont été transmises à la FRW.

*Une communication via d'autres canaux de communication (autres que l'Inf'Ohey)

L'ODR, le PCDR, la CLDR pourraient être régulièrement (tous les 6mois par ex) réexpliqué dans la presse locale. Mais aussi la réalisation/l'actualisation d'une brochure de présentation pour une distribution lors d'événements (de type accueil des nouveaux arrivants, inaugurations de projet, ...). Celle-ci pourrait aussi être distribuées en TTB et/ou TTM et être mise à disposition de la population à l'AC (valves d'information).

*La rencontre avec les acteurs locaux, la population

Les membres de la CLDR pourraient être à l'initiative d'actions de type :

- réalisation d'une caisse à savon pour une participation de la CLDR à la prochaine fête de village d'Evelette
- réalisation et tenue d'un stand CLDR lors de manifestations locales communales ou non (Gros d'Ohey, Cercle Horticole, ...)

*Autre(s)

Une autre suggestion d'un membre de la CLDR

un projet d'album Panini, à mener en collaboration avec les écoles d'Ohey
Cette idée sera développée au cours d'une prochaine réunion de la CLDR

5. CONCOURS PHOTO ORGANISÉ PAR LA FRW

Pour fêter les 40 ans du développement rural, la FRW organise un concours photo à destination des CLDR qu'elle accompagne car elle projette d'éditer en 2016 une publication avec 40 photos.

Chaque CLDR est donc invitée à s'inscrire <u>avant le 5 juillet</u> et, ensuite, à s'organiser pour envoyer <u>avant le 23 septembre</u> un maximum de 25 photos sur le thème « ensemble pour des villages vivants » qui est le slogan de la FRW. Les plus belles photos reçues seront récompensées de prix individuels. Un prix collectif récompensera aussi une CLDR. *Le règlement de ce concours figure en annexe 2 du présent compte-rendu*.

- > La CLDR est partante pour participer à ce concours.
- ➤ J-P Somville, M-A Goffin, O Gonne, A Wery s'engagent à envoyer quelques photographies à la personne-relais_encore à déterminer (ils recevront un mail plus détaillé à ce sujet dans les prochains jours)

<u>Tous les membres de la CLDR intéressés</u> sont invités à envoyer leurs photos pour début septembre. Une réunion de « sélection » des projets pourra alors être organisée miseptembre avant de transmettre les 25 plus belles photos.

ca en est-où?

6. Informations sur l'actualisation des fiches-projets du PCDR d'Ohey

En cours, un tout nouveau site FRW !!!

Sur ce site, il y aura une page « Votre commune ». Sur cette page, la liste alphabétique des communes accompagnées par la FRW.

En cliquant sur Ohey par ex, le contenu du PCDR (sous un canevas commun à toutes les communes) ; contenu amené par la CLDR/la Commune/la FRW, présenté par projets, de manière vulgarisée et illustrée. Ainsi, la page ODR d'Ohey sera hébergée sur le site FRW.

Concrètement, la Commune d'Ohey (et ses partenaires) peut dès maintenant réfléchir au contenu de ces pages et les préparer pour relecture (avant leur mise en ligne > automne 2016).

A Wery, J Pauw et M Lebrun se proposent pour faire partie de ce « comité de relecture"

7. L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES CONVENTIONS DR

RÉSEAU DE CHALEUR D'OHEY

Le Ministre du DR a signé, 11 avril 2016, la convention-faisabilité pour le projet de mise en place d'un réseau de chaleur sur chaufferie bois –énergie pour les bâtiments communaux et para-communaux à Ohey. La Commune va maintenant pouvoir démarrer la procédure DR.

1^{ière} étape : la désignation d'un auteur projet et la réalisation d'un avant-projet. Lequel devrait déjà être présenté à la CLDR au cours de sa prochaine séance plénière (05 octobre 2016).

• CŒUR DE VILLAGE D'EVELETTE

Le Gouvernement Wallon, en date 12 mai 2016, a (enfin ! 10 mois plus tard) approuvé l'octroi à la commune d'Ohey d'une subvention de 534.421,13 € pour la réalisation du projet d'aménagement global du cœur de village d'Evelette (aménagement de l'Isbanette, la Tourette et abords > coin des Macrales inclus).

Prochaine étape : la mise en adjudication des travaux (dans les 12 mois).

8. La politique de la jeunesse

Les deux documents (charte des valeurs et politique communale de la jeunesse) ont été approuvés par le Collège et le Conseil communal du mois d'avril.

➤ La prochaine étape est la promotion de ces deux outils auprès des acteurs de la jeunesse et de la population oheytoise

Le saviez-vous?

9. DIVERS ???

Extension de la Maison des jeunes d'Evelette (MJE)

La Commune dispose à présent des plans d'avant-projet d'aménagement. Ce projet sera financé via le Fonds régional pour les investissements communaux (FRIC, ex programme triennal des travaux subsidiés).

- **Rénovation de la Maison Marie**, située à côté de la maison des générations¹ Projet initié en 2006. Le permis d'urbanisme est en cours.
 - Réparation de la toiture
 - Au rez de chaussée, pour l'asbl « titres services » :
 - o 2 bureaux
 - o 1 kitchenette
 - 1 salle de repassage (pour les titres-services)
 - A l'étage, dans le cadre de l'offre de logements publics communaux : 1 logement de transit 2 chambres

Quelle future occupation pour le rez-de chaussée du local de repassage actuelle

 Pas encore de projet concret. Peut-être l'hébergement de bureaux complémentaires pour l'Administration communale (échevins et/ou employés communaux)

• Aménagement de la Maison Streel en Maison du tourisme

La Commune est toujours en attente de l' « administration » régionale du tourisme, le CGT (= Commissariat Général au Tourisme), le pouvoir subsidiant. L'auteur de projet désigné pour ce projet est l'INASEP.

• Etudes d'incidence environnementale à Haillot

L'Echevine informe la CLDR de la date de la réunion (2 juin) à Haillot dans le cadre de l'étude d'incidence préalable à la réalisation du permis d'urbanisation relatif aux projets d'urbanisation en cours sur Haillot.

L'intention de la Commune est de lotir 2 parcelles avant de les vendre aux particuliers, aux Essarts et à Saint Mort. La parcelle « Pierre du Diable » a déjà été vendue et sera urbanisée par un particulier.

Le terme « Eco quartier » n'est pas explicite mais dans les faits la Commune reste très attentive aux aspects suivants : intégration sociale, urbanistique et environnementale, mixité sociale, mobilité, convivialité, ... L'étude d'incidence devrait aider à trouver des pistes d'aménagement en ces sens.

La CLDR demande à être tenue informée de l'évolution de ce dossier.

• Aménagement du Pré au Pont à Libois

Un membre de la CLDR demande où en est le dossier. Rien de neuf depuis la dernière réunion, à l'exception de contacts avec la Province concernant le curage de la Vyle (les problèmes d'envasement de la Vyle viendraient du fait que l'assise du Pont en aval est trop haute par rapport au lit du cours d'eau; afin de résoudre le problème il faudrait que la commune réalise des travaux sur le pont. Ensuite, une reméandration de la Vyle pourrait être étudiée).

Extrait du Compte-rendu de la CLDR du 22 février 2016 »

Pour rappel, le projet prévoit la création d'un pré-fleuri (dans un milieu très riche – un bas-fond humide-, ce qui est beaucoup plus complexe qu'en milieu pauvre).

La Commune, après s'être renseignée auprès de différents opérateurs (notamment auprès du centre de recherche Agra-Oost), a fait le choix via une convention d'entretien de faucher régulièrement (3 X par an) et pendant 2 ans le site (de manière à tenter d'appauvrir le sol) et d'organiser des campagnes d'arrachage (pour solutionner le problème des Rumex). Pour rappel, le site ne reçoit plus aucun apport de fertilisant (organique ou minéral) depuis 2 ans.

>Suggestion de la CLDR : l'utilisation du cheval de trait pourrait être une piste à explorer également (Cf. personne de contact sur Marchin_voir auprès de P. Lhoas).

>Demande de la Commune : si la CLDR constate/apprend l'apport extérieur d'effluents, engrais ou tout autre polluants, elle est invitée à le signaler auprès des services administratifs.

Il est également rappelé la réalisation de cheminements (à titre d'essai) par tonte de pelouse.

¹ Bâtiment sur la gauche lorsque l'on se trouve face à l'Administration communale.

Visite des logements créés dans l'ancienne école de Jallet

(projet financé via le plan d'ancrage communal du logement)

La Commune termine les travaux d'aménagement de 3 logements publics, dont la gestion sera confiée à la Société wallonne du logement (SWL).

Le projet a débuté sous l'ancienne législature, en 2009 une première esquisse est réalisée. Les travaux ont débuté en 2010 puis ont été interrompus car l'entreprise désignée fit faillite.

Deux ans plus tard, le projet redémarre mais entre-temps la législation sur les marchés a changé, ce qui explique pourquoi les travaux ont seulement repris en 2015. Aujourd'hui le projet se termine, l'inauguration est proche!

- 1 logement 1 chambre au rez-de-chaussée
- 1 logement 2 chambres au rez-de-chaussée et au 1^{ier} étage
- 1 logement 3 chambres au 1^{ier} étage et dans les combles

Ensemble, ces 3 logements proposent une mixité au niveau de l'offre de logement (accueil possible de typologies de famille différentes).

La Commune reste attentive au deux points suivants :

- L'occupation et la gestion des jardins
- L'intégration dans le village

NB : dans le cadre du PPPW (petit patrimoine populaire wallon) la statue de St-Martin sera restaurée et remise ultérieurement à sa place.

Présentation succincte du projet de réaménagement du presbytère de Jallet

(projet financé via les fonds du logement des familles nombreuses)

2 opérateurs ont été chargés par la commune de rénover ce bâtiment pour offrir des logements publics.

- L'INASEP travaille actuellement sur le projet de réalisation (partie droite du presbytère) de logement 4 chambres au rez-de-chaussée, au 1^{ier} et 2^{ième} étages (côté ancienne habitation
- Le fond du logement des Familles nombreuses (FLW) prendre en charge la réalisation de 2 logements dans la partie gauche; un logement PMR au rez-de-chaussée et un appartement à l'étage et dans les combles